

Infos Pratiques

PERMANENCES MEDECINS :
Les patients doivent composer le 15.
PERMANENCES PHARMACIES :
Du samedi 26 octobre à 19h au lundi
28 octobre à 9h : Pharmacie du Centre à
Courpière. Tél : 04.73.53.02.62.

PERMANENCES INFIRMIERS :
Le samedi 26 et dimanche 27 octobre 2013 :
Cabinet Infirmier : Tél. : 04.73.53.15.82.

AMBULANCE : Ambulance agréée
CHALEIL & Cie. ☎ : 04.73.51.23.23

VETERINAIRES ☎ : 04 73 51 22 29 (animaux
de compagnie), 04.73.51.29.21 (animaux de ferme)

DEPANNEURS / REMORQUEURS
Garage FAYET SAUZEDE SARL 04 73 53 19 13
Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou
06 08 30 34 86.

TAXIS : JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou
06.85.92.71.23 - M. MICHEL : 0473955135
ou 06.09.66.84.46

URGENCES : POMPIERS ☎ : 18
GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h
30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.

**En cas d'urgence, en dehors des horaires
d'ouverture de la mairie, prière de contacter
le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64**

BIBLIOTHEQUE :

Ouvert le mardi 9h-12h/14h-18h,
mercredi et vendredi 14h-18h et samedi 10h-12h

MISSION LOCALE :

Hubert MILOVITCH reçoit les lundis toute
la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69.
ou 06.70.43.22.53.
courriel : h.milovitch.mlthiers@orange.fr

ASSISTANTES SOCIALES :

Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville :
**les mardis sur rendez-vous pour les usagers déjà
suivis et les jeudis matins pour les usagers non
connus.** (locaux sociaux 04.73.51.22.94).

En cas d'urgence, 04. 73. 80. 86. 40.

PUERICULTRICE: Consultations nourrissons
sur rendez-vous au 04. 73. 80. 86. 40., le 1er
vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et le 3ème
vendredi du mois de 13h30 à 17h00.

17 avenue de la gare, résidence les Jardins.

Permanences puéricultrices PMI : sans rendez-
vous, le 2ème et 4ème vendredi matin de 9h à
12h - Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

RAM : Ateliers d'éveil : lundi de 9h à 11h,
jeudi de 9h à 11h et vendredi de 9h à 11h. Pas
d'ateliers pendant les vacances scolaires.
Permanences : (pendant période scolaire)
Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h & 14h à
16h, (pendant vacances scolaires) jeudi de 9h à
11h. Tél. : 09.81.46.23.68

CARSAT = CRAM : le 3ème mercredi de chaque
mois sur rendez-vous au 3960 ou au 09.71.10.39.60.

CPAM : Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le
jeudi de 13h30 à 16h 30. (Locaux sociaux)

**Permanence assistante sociale (CARSAT Auver-
gne) :** sur rendez-vous le 2ème jeudi de chaque mois,
de 9h à 12h - Locaux sociaux.

Pour prendre rendez-vous : 04.73.51.74.02.

CAF : Permanence tous les lundis de 9h à 12h et de
14h à 16h, locaux sociaux place de la Victoire.

MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELLE,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les
mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA,
17 avenue de la Gare à Courpière.

OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque mois
de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux
bureau n°1. ☎ 04.73.51.14.20.

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 39/2013 Semaine du 24 octobre au 31 octobre 2013

● FETONS HALLOWEEN !



Cette année, Gribouilla et Bergamote
vous proposent un spectacle de magie :

« **MAGIE COMEDIE** »

avec **David Laurent, illusionniste professionnel.**

Jeudi 31 octobre 2013 à 15h30
Espace Couzon-Coubertin

Spectacle suivi d'un goûter ensorcelé ! Venez déguisés !

Tarif : 3 € / enfant

Billetterie sur place

Enfant à partir de 6 ans.

Renseignements : 04.73.51.29.55.



● CREATION DE RECETTES DE CUISINE ILLUSTRÉES

Dans le cadre de la semaine du goût, découverte des ingrédients sélectionnés pour la création
des recettes illustrées, et sélection de nombreux ouvrages à la bibliothèque.

Jusqu'au mercredi 6 novembre 2013 : remise des recettes illustrées par les participants

Du vendredi 8 novembre au mercredi 4 décembre 2013 : exposition de toutes les recettes
illustrées.

Gratuit sur inscription - Tout public

● EXPOSITION « LES EPICES »

Dans le cadre de la semaine du goût, **exposition « LES EPICES »**
prêtée par la Médiathèque 63, **jusqu'au mercredi 4 décembre 2013**
Entrée gratuite aux heures d'ouverture de la bibliothèque - Tout public
Renseignements : 04.73.51.29.55.

● FESTIVAL DEPARTEMENTAL « LES AUTOMNALES 2013 »

CONCERT DUO PARIS / MOSCOU

Vendredi 15 novembre 2013 à 20h30
Espace Couzon-Coubertin

Tout public

Tarif plein : 10 € - Tarif réduit : 6 €*
Gratuit pour les enfants de moins de 8 ans.

**Tarif réduit accordé aux chômeurs, aux jeunes de
- de 18 ans, aux titulaires d'une carte d'étudiant,
aux titulaires de la carte Aris Inter-ce, aux groupes de plus
de 10 personnes (uniquement sur réservation et aux abonnés
du Festival.*

Billetterie ouverte à l'Espace Couzon-Coubertin
auprès de Ludovic BOURG

Renseignements et réservations : 04.73.53.14.45.



Infos Municipales

● PERMANENCE DU MAIRE

le Maire, Jean-Noël SERIN, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCE DES ADJOINTS

Huguette LAVEST (Affaires générales, finances, agriculture) : Mercredi matin

André IMBERDIS (Urbanisme, travaux) : Lundi après-midi

Monique ROJAS (Affaires sociales) : Mardi et jeudi, le matin de 9h00 à 11h30

Elisabeth BESSON (Affaires culturelles) : Mardi après-midi

Serge VACHERON (Relations associations, sports et loisirs) : Jeudi matin

● PERMANENCE DES ELUS

De la majorité :

Catherine ARCHIMBAUD, Sylviane BARGE, Jean-Luc BOURDEL, Marielle BOURNILHAS, Claude CHAZELLE, André DICHAMP, Daniel DUVERT, Georgette FOURNET, Jean-Michel LAVEST, Jeanine GUILLOT, Sylvie LEBRUN, Patrice PAYRE, Daniel VIAL, Thomas VILLENEUVE : sur rendez-vous.

De l'opposition :

Maurice ZELLNER, Jeannine SUAREZ, Daniel ATGER, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Pierre FONLUPT : les mardis de 9h30 à 11h et les vendredis après-midi sur rendez-vous.

● PERMANENCE CONSEILLER GENERAL

CONSEILLER GENERAL

André WILS. Permanences tous les mardis de 9h à 11h, 24 Bd Vergingétorix 04.73.51.23.05

SERVICE ETAT-CIVIL, ADMINISTRATION GENERALE

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

CCAS

lundi - mardi - jeudi matin - vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00.

● ETAT-CIVIL

Toutes nos condoléances à la famille de :

Germaine RUSSIAS veuve PETOT décédée le 15 octobre 2013.

● EGLISE SAINT-MARTIN

L'Eglise Saint-Martin de Courpière est un joyau de l'art roman auvergnat du XII^{ème} siècle. Le transept et les trois absides forment un ensemble particulièrement harmonieux et élégant. Les chapiteaux paraissent être du même atelier que ceux de l'Eglise du Moutier à Thiers (ils rappellent aussi ceux que l'on trouve dans l'église de Glaine Montaigut). Cette église, classée Monument Historique depuis 1886 est dans un état de grande vétusté et en grand danger si nous n'intervenons pas rapidement.

Sur les conseils de l'architecte en chef des Monuments Historiques, la Municipalité a pris la décision de conduire, dans un premier temps la tranche de travaux concernant la rénovation complète du clocher et la façade Ouest.

Malgré les subventions apportées par l'Etat, le Conseil Général et le Conseil Régional c'est plus du quart du coût de cette tranche qui reste à la charge de la commune.

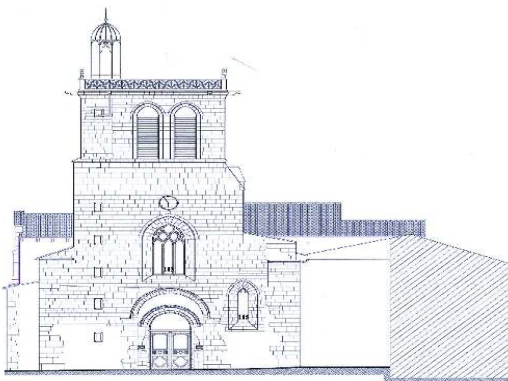
Avant de donner le coup d'envoi de ces travaux, la Municipalité recherche des donateurs qui l'aideront à assumer ce financement.

Soutenue par « la Fondation du Patrimoine », l'association « Courpière Renaissance » animatrice du projet œuvre pour cette recherche de dons.

Ces dons sont défiscalisés : pour 100 € donnés, 66 € seront déduits de vos impôts et le don ne vous coûtera que 34 €.

Le soutien financier est nécessaire pour redonner à cet édifice sa place parmi les églises romanes d'Auvergne.

Ce patrimoine nous a été légué par nos ancêtres, nous nous devons de la transmettre à nos descendants.



Courpière Renaissance
J-CI MORANGE
M-H PIREYRE

Les bons de souscription auprès de la Fondation du Patrimoine sont à retirer à l'Eglise, à la Mairie de Courpière, à l'Office de Tourisme, ou auprès de l'association « Courpière Renaissance ».

● ESPACES VERTS

Le service des Espaces Verts va procéder à l'enlèvement des plantations florales d'été.

Les personnes intéressées peuvent venir se servir à partir du jeudi 24 octobre au matin, dans la cour du bâtiment rose à Courpière.

Les espaces verts

● FETE DE TOUSSAINT - DEPOT DE FLEURS AU CIMETIERE

Le personnel communal sera à votre disposition pour vous aider à porter vos fleurs

**le jeudi 31 octobre 2013,
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.**

**Les deux grands portails seront fermés
les jeudi 31 octobre et vendredi 1er novembre,
l'accès des véhicules sera donc interdit dans le cimetière**
afin de respecter le recueillement des familles.



Deux accès seront ouverts :

l'un du côté de l'impasse Buisson Ramey et l'autre, rue Jean Moulin.

● MAIRIE

**En raison de la Toussaint,
la mairie sera ouverte jusqu'à 16h00 au lieu de 17h00
le jeudi 31 octobre 2013.**

● BIBLIOTHEQUE

**En raison du 1er novembre,
la bibliothèque sera exceptionnellement fermée le samedi 2 novembre.**

● COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE COURPIERE



Collecte du vendredi 1er novembre 2013 en centre-ville de Courpière :
la collecte des sacs d'ordures ménagères sera avancée au jeudi 31 octobre 2013.
Merci de déposer vos sacs à partir de 18h le mercredi soir.

Collecte du lundi 11 novembre 2013 en centre-ville de Courpière :
la collecte des sacs d'ordures ménagères sera reportée au mardi 12 novembre 2013.
Merci de déposer vos sacs à partir de 18h le lundi soir.

Communauté de Communes du Pays de Courpière

● CINEMA REX

« BLUE JASMINE » Etats-Unis 2013
Comédie de Woodie Allen avec Alec Baldwin, Cate Blanchett, Sally Hawkins...
Durée : 1h38.

Séance :
Lundi 28 octobre à 20h30 (VO)

Infos Associatives

● ECURIE CHIGNORE COURPIERE ASA DOME FOREZ

Samedi 26 octobre 2013
44ème RALLYE NATIONAL DES MONTS-DOME

Départ à 8h45 et arrivée à 18h14 à Thiers

Trois spéciales :

ES 1 - 5 - 7 Pognat - La Roche
ES 2 - 6 - 8 Les Mines - Augerolles
ES 3 - 7 - 9 Cublas - Courpière

Parc de regroupement et d'assistance à COURPIERE,
avenue de Lachamp à partir de 10h50

Renseignements sur www.asadomeforez.com

● LES CAMPARO

Dimanche 27 octobre : marche en direction de Sermentizon -
12 kms - **Rendez-vous à 13h30, place de la Mairie à Courpière.**

Andrée ESCRIVA

● CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT

L'association des locataires de Courpière organise comme tous les ans sa traditionnelle braderie.

Elle aura lieu les :

Vendredi 1 et Samedi 2 Novembre de 9h à 18h
et le Dimanche 3 Novembre de 9h à 13h
à la salle d'animation de Courpière.

Tous les vêtements adultes sont à 1 € et en très bon état.
Les vêtements enfants sont à 1 € les trois.

Nous vous proposerons également des chaussures, draps, rideaux et doubles rideaux, couvertures, sacs à mains, etc...

Un important stand de bric à brac vous attend également avec vaisselle, bibelot, jouet, lampadaire, ainsi que des petits meubles en bois.

Une buvette sera également à votre disposition.

Nous vous attendons nombreux.

● COMITE D'ANIMATION DE COURPIERE

Une quinzaine d'associations autour du Comité d'Animation de Courpière participeront au Téléthon 2013.

Le programme qui sera publié vers la mi-novembre reprendra, en partie les thèmes de 2012 : **dès le vendredi 6 décembre** début des ventes de pompes cuites au four de Courtesserre, accueil au centre de secours, rue Franck Ball.

Samedi 7 décembre : randonnées pédestres ou à vélo ou motorisées ; course-relais, danses, animations musicales et théâtre. Une « choucroute » sera proposée le samedi midi pour 15 € (sur réservation !).

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre : contact 04.73.53.13.73, une réunion de finalisation se tiendra le **mardi 5 novembre à 20 heures**, salle du CAC, rue Abbé Dacher.

Vos dons ou votre engagement bénévole participent à la prise en charge des malades atteints de myopathie et financent des recherches en thérapie qui profitent à la médecine dans son ensemble !



L'équipe du Comité d'Animation de Courpière
comiteanimation.canalblog.com

● RELAIS JEUNES

Le Relais Jeunes cherche des jeunes bénévoles pour le Téléthon, samedi 7 décembre de 14h à 15h pour l'organisation d'un défi sportif.

Vous êtes intéressé de vous investir pour les autres ?
Alors contactez Ben au 09.81.36.39.49.

● ARPEIC

L'Association des Représentants des Parents d'Elèves Indépendants de Courpière (ARPEIC) remercie tous les parents qui les ont soutenu lors des élections du vendredi 11 octobre 2013 pour les écoles publiques maternelle et élémentaire ainsi que le collège de Bellime.

L'ARPEIC vous informe que vous pouvez réserver vos places pour sa Bourse aux Jouets annuelle qui se déroulera **samedi 30 novembre 2013 à la salle Jean Couzon de 9h à 17h pour le public**. Réservation au 06.70.11.04.59 ou sur arpeic63@orange.fr

Les membres de l'ARPEIC

Infos Diverses

● PAROISSE ST JOSEPH : MESSES

Samedi 26 octobre :
18h00 : Olliergues

Dimanche 27 octobre :
10h30 : Courpière

Judi 31 octobre :
Messe de Toussaint anticipée
18h00 : Augerolles

Vendredi

1er novembre :

Messe de Toussaint

9h00 : Domaize

9h30 : Vodable-Ville

10h30 : Courpière

11h30 : Sainte-Agathe

16h30 : La Chabasse

Samedi 2 novembre :

Défunts

16h00 : La Chapelle-Agnon

18h00 : Le Brugeron

● A SAVOIR

- **Nouveau à Courpière ! SOS RAMONAGE**, tout appareil de chauffage. Tél. : 06.07.84.00.62.

- **Nouveau ! Ouverture mardi 22 octobre 2013. ACCESS'** : prêt à porter et accessoires de mode, 2 avenue de la Gare 63120 COURPIERE. Tél. : 06.17.18.08.02.

- **Nouveau ! ELECTR'O LIVE** (dépannage, électricité générale, chauffage électrique, neuf et rénovation, petite plomberie, petits travaux). Tél. : 06.22.06.98.65 - electro-live@hotmail.fr

- **Restaurant Pizzeria « Les Seychelles »** : en congés du 21 octobre au 11 novembre 2013. Réouverture le mardi 15 novembre 2013 à 12h.

- **SALON DE COIFFURE VARIATIONS** : Serge informe son aimable clientèle de l'arrêt de son activité sur Courpière, le 24 octobre 2013 et vous adresse toute sa gratitude pour la grande fidélité dont vous avez fait preuve durant ces 18 années. Si cela n'a pas déjà été fait et que vous souhaitez vos fiches techniques, n'hésitez pas à lui demander.

- **Bar / restaurant « Le Seize »** 16 rue de la République : ouvert du mardi au vendredi de 7h30 à 19h, le samedi de 17h30 à 20h et le dimanche de 7h30 à 14h. Réservations avant 18h pour repas du soir et avant 14h pour le dimanche.

● A LOUER / A VENDRE

- **A louer** maison mitoyenne F4, bien isolée, classe énergie D, chauffage fioul, bon état. Tél. : 04.73.53.55.90 ou 06.61.26.61.52.

- **A louer** centre Courpière, maison de bourg rénovée, T2 bis, 300 € / mois. Tél. : 04.70.98.86.13.

- **A louer** F2, 71 m², 1er étage, chauffage gaz de ville, centre-ville, loyer 320 € + charges 40 €. Tél. : 06.26.10.54.63.

- **A louer** appartement F2, 70 m², centre-ville, vue sur parc Lasdonnas, bon état, libre en décembre. Tél. : 06.80.12.20.80.

● ANIMAUX

- **Donne** chaton noir, appeler au 04.73.53.54.46.

● VACANCES DE TOUSSAINT DU 21 AU 31 OCTOBRE

Au centre de loisirs 3 - 11 ans : au programme, le bal monstres avec la création de monstres, d'un abécédaire, réalisation d'araignées, création d'un chaudron, costumes.

Le bal des monstres aura lieu le **jeudi 31 octobre**.

Un atelier pêche sera également proposé, mais aussi des lectures des chants et du sport.

Une sortie le jeudi 24 octobre est prévue à Casamur et au cinéma à Clermont-Ferrand.

Nous rappelons aux familles qu'un transport gratuit est mis en place de Courpière à Aubusson.

A l'Espace loisirs 11 - 14 ans : pendant ces vacances, rendez-vous salle 1 du bâtiment rose à Courpière.

Au programme : jeux de société, robotique, activités plastiques fou, bowling géant, pizzaland, tournoi de sport virtuel, parcours en trottinette, jeux de cartes...

Les jeunes feront également du rugby avec le club de rugby de Courpière. Une sortie est prévue le 22 octobre pour la visite de France 3 TV et un après-midi à la patinoire. Une rencontre inter-centre aura lieu à Cournon.

Au Relais Jeunes 15 - 17 ans : pendant ces vacances, rendez-vous aux salles 5 et 6 du bâtiment rose. Au programme : bowling à Clermont-Ferrand, initiation aux percussions, laser game, repas mexicain et Royatonic. Le Relais Jeunes c'est aussi des jeux de société, un espace multimédia, un échange et un accompagnement sur vos projets ; vacances, loisirs, voyages, création, ...

Pour tout renseignement et inscription sur les activités de l'AIA, contacter Brigitte au 04.73.51.26.77.

● U.S.C.

Résultats du week-end :

Samedi 19 octobre 2013 :

U13 : Saint-Babel 4 - USC 1



Dimanche 20 octobre 2013 :

Tours sur Meymont 3 - USC (3) 3

Martres-de-Veyre 0 - USC (1) 0

● FOYER LAIC SECTION HANDBALL

4 matchs à l'extérieur et 4 victoires !

En - 15 masculin, nos jeunes courpiérois sont allés battre Issoire 23 à 14. Nos - 18 (1), en tête du championnat, ont battu Yzeure 23 à 18.

Les séniors, en déplacement à Issoire, ramènent eux aussi les 3 points de la victoire en battant leurs adversaires 26 à 19.

Dimanche, les séniors filles disputaient leur premier match de la saison à Chamalières : victoire 23 / 20.

Le week-end prochain, deux matchs de coupe pour les séniors : les garçons se déplacent à Issoire et les filles reçoivent Varennes - Saint-Pourçain à 20h30 à Bellime.



● ACTI' KIDS

BOUGE TON SPORT AVEC LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE !

Des jeux - Du sport - De la santé

**Le mercredi 30 octobre 2013, de 14h à 17h
au gymnase de Bellime à Courpière**

Emmène tes parents, tes copains !

Participation : 2 € par enfant dont 1 € reversé à l'UNICEF.

A GAGNER : un cadeau par participant et un week-end dans un village VVF par tirage au sort.

Renseignements : Charlotte 06.82.38.71.82.

● A LOUER / A VENDRE (suite)

- **A louer** appartement de type T5 de 92 m² dans résidence à proximité commerces au 2ème étage avec ascenseur, libre fin octobre 2013, loyer 568,01 € charges comprises (chauffage + eau). Tél. : 04.73.51.14.21 (OPHIS).

- **A louer** appartement de type T4 de 75 m² à proximité école primaire, libre de suite, loyer 394,37 € charges comprises. Tél. : 04.73.51.14.21 (OPHIS).

- **A louer** appartement de type T4 de 75 m² à proximité des commerces dans résidence gardiennée, libre fin décembre 2013, loyer 487,94 € charges comprises (chauffage + eau). Tél. : 04.73.51.14.21



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2300 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Jean-Noël SERIN

Bulletin Municipal n° 39/2013

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 11 JUILLET 2013

Vote : Pour à l'unanimité

II – COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

- **Arrêté du 14/08/2013** : Prémption de l'immeuble à usage de remise sis 13 rue Chameralat, cadastré BR29 pour 43 m².

III – AFFAIRES DU PERSONNEL

III/1 – CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

- **Accepte** l'adhésion au contrat d'assurance avec la SOFCAP

Vote : Pour à l'unanimité

IV – AFFAIRES FINANCIERES

IV/1 – DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRINCIPAL

**Vote : Pour : 20
Contre : 6 (M. ZELLNER, J. SUAREZ,
P. FONLUPT, P. CAYRE, C. MAZELLIER,
D. ATGER)**

IV/2 – ADMISSIONS EN NON VALEUR – BUDGET PRINCIPAL

**Vote : Pour : 20
Abstention : 6 (M. ZELLNER, J. SUAREZ,
P. FONLUPT, P. CAYRE, C. MAZELLIER,
D. ATGER)**

IV/3 – ADMISSIONS EN NON VALEUR – BUDGET ASSAINISSEMENT

**Vote : Pour : 20
Abstention : 6 (M. ZELLNER, J. SUAREZ,
P. FONLUPT, P. CAYRE, C. MAZELLIER,
D. ATGER)**

IV/4 – ADMISSIONS EN NON VALEUR – BUDGET EAU

**Vote : Pour : 20
Abstention : 6 (M. ZELLNER, J. SUAREZ,
P. FONLUPT, P. CAYRE, C. MAZELLIER,
D. ATGER)**

V – AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX

V/1 – DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER (D.I.A.) – POUR INFORMATION

V/2 – DEMANDE DE SUBVENTIONS – REPRISE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DU SECTEUR DE LA GARE (TRANCHE 2)

1°) **Adopte** l'avant-projet de reprise du réseau d'assainissement du secteur de la gare (tranche 2).

2°) **Sollicite** de l'Assemblée Départementale et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne les subventions dans le cadre de l'assainissement collectif.

**Vote : Pour : 19 Abstention : 1 (M. DUVERT)
Ne prennent pas part au vote : (M. ZELLNER,
J. SUAREZ, D.ATGER, P. FONLUPT, C. MAZELLIER,
P. CAYRE)**

V/3 – DEMANDE DE SUBVENTIONS – REPRISE DU RESEAU D'ADDUCTION EAU POTABLE D'UNE PARTIE DE LA PLACE DE L'ALLIET

1°) **Adopte** l'avant-projet de reprise du réseau d'adduction eau potable d'une partie de la Place de l'Alliet.

2°) **Sollicite** de l'Assemblée Départementale la subvention dans le cadre de l'adduction eau potable.

**Vote : Pour : 19 Abstention : 1 (M. DUVERT)
Ne prennent pas part au vote : (M. ZELLNER,
J. SUAREZ, D.ATGER, P. FONLUPT, C. MAZELLIER,
P. CAYRE)**

V/4 – DEMANDE DE SUBVENTIONS – REPRISE DU RESEAU D'ADDUCTION EAU POTABLE DU SECTEUR DE LA CHAPELLE DU PONT (RUE RABELAIS, RUE J.-J.ROUSSEAU, RUE J.ROMAINS, PLACE DE LA CHAPELLE DU PONT)

1°) **Adopte** l'avant-projet de reprise du réseau d'adduction eau potable du secteur de la Chapelle du Pont (Rue Rabelais, Rue J.J Rousseau, Rue J. Romains, Place de la Chapelle du Pont).

2°) **Sollicite** de l'Assemblée Départementale la subvention dans le cadre de l'adduction eau potable.

**Vote : Pour : 19 Abstention : 1 (M. DUVERT)
Ne prennent pas part au vote : (M. ZELLNER,
J. SUAREZ, D.ATGER, P. FONLUPT, C. MAZELLIER,
P. CAYRE)**

V/5 – DEMANDE DE SUBVENTIONS – CREATION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE TYPE SEPARATIF AU BAS DE LA RUE DES LILAS

1°) **Adopte** l'avant-projet de création d'un réseau d'assainissement de type séparatif au bas de la rue des Lilas.

2°) **Sollicite** de l'Assemblée Départementale et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne les subventions dans le cadre de l'assainissement collectif.

**Vote : Pour : 20 Ne prennent pas part au vote :
(M. ZELLNER, J. SUAREZ, D.ATGER, P. FONLUPT,
C. MAZELLIER, P. CAYRE)**

V/6 – DEMANDE DE SUBVENTIONS – EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE L'AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE ET REPRISE DU RESEAU D'ADDUCTION EAU POTABLE

1°) **Adopte** l'avant-projet d'extension du réseau d'assainissement de l'avenue Pierre et Marie Curie et de reprise du réseau d'adduction eau potable.

2°) **Sollicite** de l'Assemblée Départementale et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne les subventions dans le cadre de l'assainissement collectif et de l'adduction eau potable.

**Vote : Pour : 20 Ne prennent pas part au vote :
(M. ZELLNER, J. SUAREZ, D.ATGER, P. FONLUPT,
C. MAZELLIER, P. CAYRE)**

V/7 – APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE COURPIERE

- **Le Plan Local d'Urbanisme** modifié et approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie de Courpière aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la sous-préfecture de Thiers.

**Vote : Pour : 24 Abstention : 2 (M. ZELLNER,
M. ATGER)**

V/8 – APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE COURPIERE

- **Le Plan Local d'Urbanisme** modifié et approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie de Courpière aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la sous-préfecture de Thiers.

Vote : Pour à l'unanimité

V/9 – CESSION A L'AMIABLE DE LA PARCELLE SECTION BL N°819 SITUEE AU LIEU-DIT « LA GUINGUETTE »

- **Vend**, selon une procédure amiable, la parcelle privée communale cadastrée section BL n° 819 de 84 m² à l'OPHIS du Puy-de-Dôme au prix estimé par le service des domaines, 6 €/m² soit, pour un montant total de cinq cent quatre euros (504 €), hors frais notariés.

Vote : Pour à l'unanimité

V/10 – CESSION CONJOINTE DE TERRAINS AU LIEU-DIT « LA GUINGUETTE »

1°) **Acquiert**, selon une procédure amiable, la parcelle cadastrée section BL n° 816 d'une contenance de 110 m² située au lieu-dit « La Guinguette » à COURPIERE, au prix estimé par le service des domaines, 6 €/m² soit, pour un montant total de sixcent soixante euros (660 €), hors frais notariés.

2°) **Vend conjointement**, selon une procédure amiable, la parcelle privée communale cadastrée section BL n° 818 d'une contenance de 130 m² située au lieu-dit « La Guinguette » à COURPIERE, au prix estimé par le service des domaines, 6 €/m² soit, pour un montant total de sept cent quatre-vingt euros (780 €), hors frais notariés.

3°) **Intègre** au patrimoine privé de la commune la parcelle cadastrée section BL n° 816 d'une contenance de 110 m² située au lieu-dit « La Guinguette » à COURPIERE.

Vote : Pour à l'unanimité

V/11 – RESTAURATION DE LA VIERGE A L'ENFANT

Pour la restauration complète de la Vierge à l'enfant, trois solutions de restauration ont été proposées :

1 - le recouvrement de la zone dégagée de la robe. Cette solution, initialement proposée, hypothèque les dégagements futurs, et ne saurait être retenue.

2 - le maintien d'une robe "à moitié", présentant à droite un état XIXe, à gauche un état XVIIe de très belle qualité, et rarement connu. Cet état serait pédagogique de son histoire. La relative homogénéité chromatique rendrait cet état sans doute relativement discret.

3 - le dégagement, sur la robe, de la couche XIXe, ce qui permettrait d'avoir une robe uniformément XVIIe, attendu, encore une fois, que cet état est complet, qu'il est très beau, et rarement mis au jour. Ce travail générerait un surcoût qui devrait se situer aux alentours de 7000 €HT.

La DRAC financerait ce travail à hauteur de 50 % comme pour le reste des travaux de restauration de cette œuvre.

- **Le Conseil Municipal accepte** la troisième solution de restauration de la Vierge à l'enfant.

Vote : Pour à l'unanimité

VI – AFFAIRES ASSOCIATIVES ET CULTURELLES

VI/1 – FIXATION TARIF ANIMATION 2013/2014 – REGIE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- **Fixe** le tarif du spectacle de magie, « Magie Comédie » pour Halloween le 31/10/2013, à 3 €, dans le cadre de la régie de la bibliothèque.

Vote : Pour à l'unanimité

VI/2 – FIXATION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE DU MARCHE DE NOEL

1°) **Fixe** les tarifs des droits de place pour un emplacement au Marché de Noël à :

- **12,00 € la journée**
- **22,00 € les deux journées,**

2°) **Dit** qu'en cas de désistement ou d'absence constatée au Marché de Noël, le droit de place est réputé acquis par la Commune de Courpière et qu'il ne pourra être procédé au remboursement des sommes engagées lors de l'inscription.

Vote : Pour à l'unanimité

VI/3 – FIXATION DES TARIFS DU FESTIVAL DEPARTEMENTAL « LES AUTOMNALES » 2013

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adopter les tarifs des billets d'entrée (régie des spectacles) suivants :

Date de la manifestation	Nom de la manifestation – CONCERT	Plein tarif	Tarif réduit *
15/11/2013	LE DUO PARIS/MOSCOU	10 €	6 €

* *Le tarif réduit est accordé aux chômeurs, jeunes de moins de 18 ans, étudiants, aux titulaires de la carte Aris Inter-CE, aux groupes constitués de plus de 10 personnes (sur réservation uniquement), et aux abonnés du Festival (personnes ayant réservé 3 spectacles minimum auprès du Conseil général)*

Exonération pour les enfants de moins de 8 ans.

- **Adopte** les tarifs tels que définis ci-dessus.

Vote : Pour à l'unanimité

Le compte-rendu intégral de cette réunion sera consultable sur le site Internet www.ville-courpiere.fr dès qu'il aura été approuvé par les membres du conseil municipal.